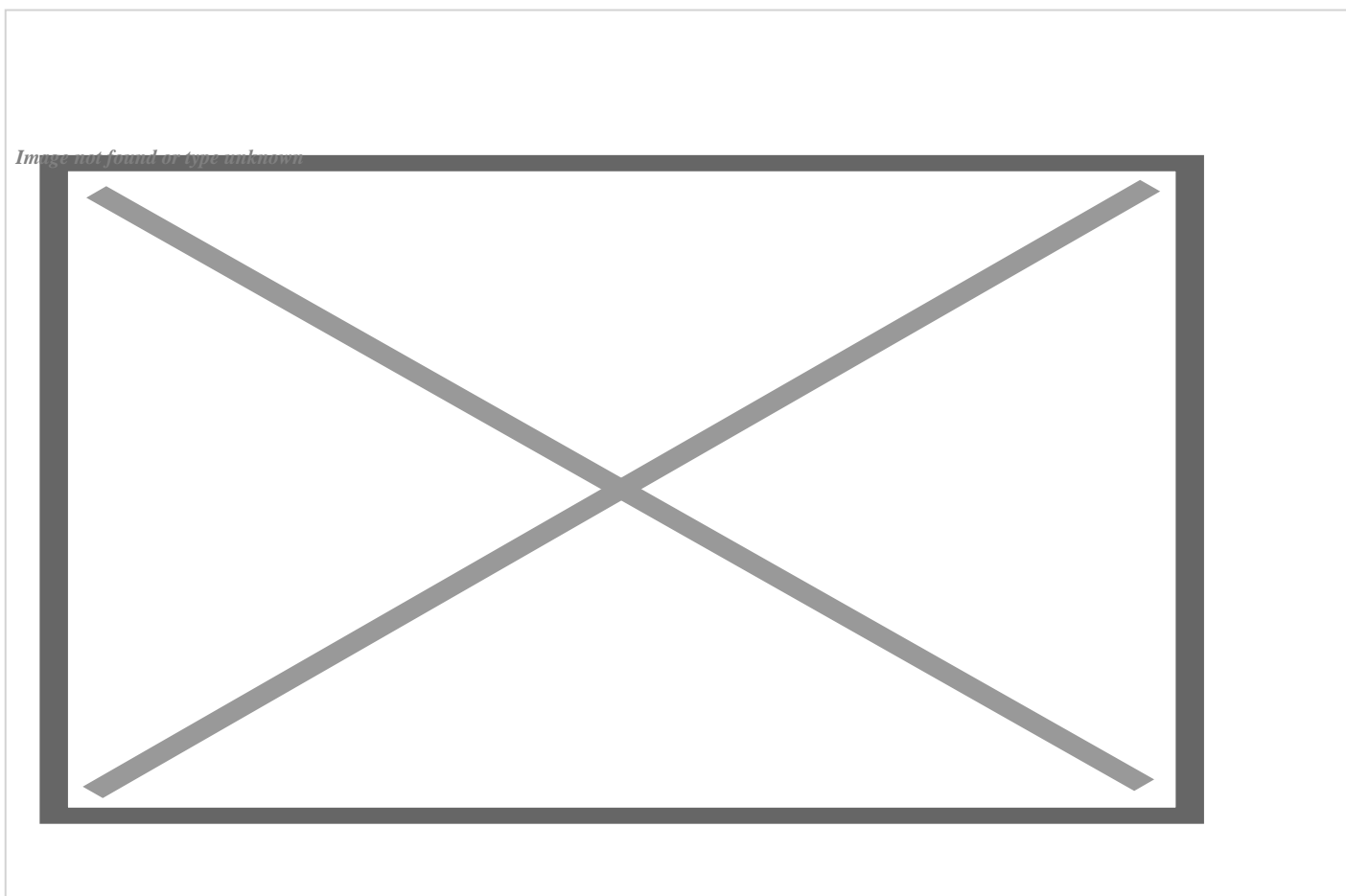


La CPI enquête sur Israël pour crimes de guerre en Palestine



La Haye, 4 mars (RHC) La Cour Pénale Internationale a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les crimes de guerre israéliens dans les territoires palestiniens.

La Cour se concentre sur les actions militaires israéliennes et la construction de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés.

La décision de la Procureure Générale Fatou Bensouda constitue un revers pour le gouvernement israélien, qui avait mené une intense campagne de relations publiques et diplomatiques pour tenter de bloquer l'enquête du Tribunal.

Il est désormais possible que des mandats d'arrêt soient délivrés contre des responsables israéliens soupçonnés de crimes de guerre, ce qui risque d'exposer les hauts responsables israéliens à des voyages à l'étranger.

L'Autorité palestinienne s'est félicitée de la décision de la CPI.

Le Hamas, qui est circonscrit à la bande de Gaza et qui n'est pas représenté en Cisjordanie, a exhorté le procureur à "résister à toute pression" susceptible de compromettre le processus de son porte-parole, Hazem Qassem : "Le Hamas souligne clairement et résolument que la résistance de notre peuple palestinien et toute la résistance des factions nationales palestiniennes sont une résistance légitime et que leur rôle naturel est de résister à l'occupation et de récupérer les terres et les lieux saints conformément à toutes les lois internationales".

L'Autorité palestinienne et diverses organisations de défense des droits de l'homme ont demandé à la Cour pénale internationale d'enquêter sur la question de savoir si Israël avait mené une attaque aveugle contre la population palestinienne en 2014 dans la bande de Gaza.

Les attaques de l'armée israélienne ont causé la mort de civils palestiniens pour la plupart.

Source Euronews

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/249559-la-cpi-enquete-sur-israel-pour-crimes-de-guerre-en-palestine>



Radio Habana Cuba